Ecole Jean Auzilhon
Av. du 11 novembre
30 260 Quissac

Conseil d'école du 7 novembre 2019

Personnes présentes :
Mme Seguin-Py, Directrice générale des services du SIRP
Mme Laune, Directrice ALP
Mme Rigaux, Directrice de l'école
Mmes Dumesnil, Lecointe, Charlon, Pouillon, Enseignantes
M. Espuche, Thuilliez, Lincy, Enseignants
Mmes Barret, Henry, Charron, Coutelier, Merle, Dauder, Pialet, Peire, Représentantes élues des parents d'élèves
M. Ponchel, Suisse, Représentants élus des parents d'élèves

Début de la séance : 18h **Fin de la séance** : 20h
Ordre du jour :

- **Compte-rendu des élections**
- **Rôle et composition du conseil d'école**
- **Effectifs et personnels**
- **La sécurité (PPMS / exercice incendie)**
- **Les évaluations CP et CE1**
- **Projets pédagogiques**
- **Fonctionnement du Sirp**
- **Services périscolaires**
- **Projets de travaux**

1 – Compte-rendu élections.

Remerciements aux nombreux parents qui ont choisi de se présenter et à tous ceux qui ont préparé et participé à l'élection.
Les élections se sont déroulées le Vendredi 11 octobre de 8H à 12H.

- 432 inscrits
- 256 votants
- 32 bulletins blancs ou nuls
- 224 suffrages exprimés 59.26 % (45,79% l'an dernier)

2 – Rôle du Conseil d'école et composition du conseil d'école :

Distribution d'un document qui définit la composition, les compétences du Conseil d'école.

3- Effectifs et personnels :

A ce jour, les effectifs sont de 262 élèves (263 bientôt). Ils étaient 244 à la rentrée de septembre 2018.

Répartition des élèves :

CP 1	24	CE1-CE2	11+13 = 24	CM2	25
CP 2	25	CE2	25	CM2	26
CP-CE1	10+14= 24	CE2-CM1	25	Ulis	12
CE1	25	CM1	27	*Total*	262
CE2	27	Ulis	8		

Au niveau du personnel :

Nomination de **Mme Perez Sandrine** sur le poste de M. Moretti parti à la retraite.
Nomination de **Mme André Virginie** pour compléter les temps partiels de Mmes Juvancic et Dumesnil.
Il n'y a plus de **BD** rattachée à l'école, Mme Villegas ayant été affectée à l'école de St Hippolyte en classe Ulis.
Mme Ascencio reste psychologue scolaire sur notre secteur.
Mme Baert demeure l'enseignante référente sur notre secteur : c'est elle qui a en charge les enfants qui bénéficient d'un PPS (plan personnalisé de scolarisation).
13 AESH sont nommées dans l'école pour aider à la scolarisation des enfants qui bénéficient d'un PPS.

Recrutement de Mme Coralie Fuentes, qui va effectuer **une mission de service civique** au sein de notre école.

Mme Caire, agent du SIRP, assure toujours les cours d'anglais dans les classes des maîtres qui ne sont pas habilités en anglais.

Pas de personnel recruté par le Sirp pour la **maintenance du matériel informatique,** ce qui pose d'énormes difficultés de fonctionnement. Les enseignants vont être obligés de cesser les ateliers informatiques car ce n'est pas possible de faire travailler les enfants dans ces conditions.

Remerciements à **Mme Chazel,** enseignante retraitée et **trésorière** de l'Association des Péquélets qui aide à la gestion administrative (rangement des fiches, des attestations d'assurances) au début de l'année.

Mme Rigaux remercie, également, les enseignants de l'école pour l'aide qu'ils lui apportent dans la gestion de l'école.

Au niveau des budgets, du matériel :

L'école a participé à **l'appel à projet de l'Etat** pour l'installation de matériel informatique. Cette année, suite à une rencontre organisée avec M. Fesquet, Inspecteur de la circonscription, le Sirp s'est engagé à fournir les devis annexés au projet pédagogique construit par l'équipe enseignante.
Durant l'été, le matériel a été placé (**un VPI avec un ordinateur dans 4 classes**, **une connexion internet** pour toutes les classes). Cela change complétement les pratiques pédagogiques au sein de ces classes. Les enseignants pensaient pouvoir échanger leur classe pour que le matériel puisse être utilisé par un binôme. Mais c'est très difficile à mettre en place dans la réalité d'où la demande, pour 2020, d'équiper les classes qui ne le sont pas.
En plus, un pack office a été acheté pour l'ordinateur de la direction.
L'équipe enseignante renouvelle ses remerciements au Sirp.

Le Sirp a demandé aux enseignants de prévoir une **liste d'achat de matériel ou/et de mobilier** pour l'année civile 2020. Un tableau a été envoyé avant la date butoir du 4 novembre.

L'équipe enseignante regrette, que cette année encore, **aucun jeu pédagogique** n'ait été acheté pour la classe **Ulis** : cela fait 3 ans que le maître fournit un devis (d'un montant de 500€ qui aurait pu être fractionné). Il y a un véritable besoin d'équipement pour cette classe. Mme Seguin-Py précise, que c'est en cette fin de trimestre, qu'il faut soumettre cette demande.
M.Lincy va donc représenter un devis réactualisé.

4. la sécurité (dont le PPMS) et hygiène :

Le **PPMS** de l'école a été remis à jour avant le 30 septembre (date butoir).
Un exercice de sécurité **(incendie)** a été mené le 13 septembre.
Un exercice **PPMS (intrusion)** a été réalisé le vendredi 11 octobre.
Il faudra renouveler le stock de bouteilles (périmé en 2020) et il a été demandé par les enseignants (sur les conseils des gendarmes présents au cours d'un exercice) qu'une bande de plastique adhésif occulte le bas des fenêtres. Mme Seguin-Py demande des précisions sur cette demande et en prend note.

Au niveau de la sécurité, il faut constater que **le revêtement de la cour** est de plus en plus endommagé du côté des classes de CP et CE1. Les fissures sont vraiment importantes et les enfants vont finir par se blesser. Les travaux de l'école maternelle prennent du retard et il semble dangereux d'attendre encore plusieurs années. Mme Seguin-Py explique que des travaux vont avoir lieu dans la cour pendant le chantier et que des aménagements seront étudiés.
De plus, la demande de rafraîchir les tracés n'a pas été honorée (seule, la ligne rouge a été repeinte). Selon Mme Seguin-Py, explique que c'est dû au mauvais temps pendant les vacances.

En termes de sécurité, l'école déplore de nombreux **vols** de petits matériels (11 classeurs classe CM2, sparadraps, compresses, cornes de brume et sifflets pour le PPMS…)

Une fiche au registre de sécurité a été envoyée suite aux épisodes **de chaleur** en juin et en septembre. La chaleur dans les classes (notamment au cours des 2 épisodes de canicule) est intenable. Les enseignants rappellent que l'école est exposée plein sud, que les arbres ont été, pour des raisons de sécurité, taillés très sévèrement, que la chaleur d'année en année augmente, que beaucoup d'espaces fréquentés par les enfants sont climatisés (voitures, magasins, souvent leur domicile) et qu'ils souffrent d'autant plus de rester 28 à 30 personnes dans une salle transformée en étuve.
Une RPE fait la proposition d'équiper les classes de climatiseur à un prix moindre (par le biais d'une entreprise familiale). Mme Seguin-Py la remercie de cette démarche ; et elle précise que ce type d'achats doit faire l'objet d'une consultation ou d'un appel d'offres.
Elle informe que différentes pistes sont à l'étude car le rafraîchissement des salles de classes du primaire comme de la maternelle, de la salle de cantine passeront par plusieurs actions. Les arbres de la cour ne seront pas taillés. Des ateliers vont être mis en place pour répondre à cette urgence.
Depuis la rentrée de Toussaint, **il n'y a pas de chauffage dans l'école** : il y fait très frais (le thermomètre de la classe CM2 annonçait 17°, jeudi matin à 9h). Mme Rigaux en a informé Mme Seguin-Py, lundi matin, lors de sa visite de l'école puis M. Abrieu, jeudi matin. *(information : Le chauffage a été rallumé vendredi en fin de matinée après un envoi de mails communs au Sirp et à M. l'Inspecteur, vendredi matin.)*

Les RPE souhaitaient savoir ce qui était fait pour répondre **au problème d'hygiène au WC**. Mme Rigaux explique que les mesures d'hygiène ont été rappelées dans toutes les classes ; ensuite, des affichages ont été accrochés, dans cet espace, afin d'informer sur les bons gestes.
Une amélioration a été constatée et un rappel de ces conseils d'hygiène sera renouvelé si le problème perdure.

Ils désiraient également être informés sur **le nombre d'adultes qui surveillent la cour.** Mme Rigaux informe qu'il y a, à chaque récréation, 3 ou 4 enseignants aidés de 3 ou 4 AESH soit 7 personnes. Un planning est mis en place à l'année. Un enseignant est désigné, à chaque récréation, pour surveiller l'espace toilettes/préau. Les enseignants précisent qu'ils peuvent être amenés à se déplacer (des soins sont parfois à apporter à un enfant), à se regrouper…

5. Les évaluations CP et CE1

Des évaluations nationales ont été passées dans les classes CP et CE1 entre le 16 et le 27 septembre. Le travail des enfants est ensuite saisi par les enseignants de ces classes.
Les évaluations sont un outil pour cibler les besoins de nos élèves et envisager des perspectives de travail. Elles ne sont pas toujours révélatrices mais, en les croisant avec d'autres évaluations (observations) faites en classe, les enseignantes de CP ont pu dégager des axes de travail.
Les résultats ont été transmis à la maternelle et un conseil de cycle 2 école maternelle/ école élémentaire va être organisé prochainement.
Les CP seront à nouveau évalués en janvier/février.
Les maîtres du cycle 3 sont conviés à une réunion, le 14 novembre, avec les professeurs de 6ème afin de travailler sur les résultats de leurs élèves de CM2 devenus collégiens et évalués également à la mi-septembre.

6. L'APE :

Mme Poletti a donné sa démission du poste de présidente de l'APE. Elle a envoyé un courrier pour expliquer ce qui l'amenait à se retirer. Les enseignants ont été surpris du manque d'écoute qu'elle peut leur reprocher…
On peut retenir de nombreuses actions APE/école qui ont bien fonctionné : l'organisation des fêtes d'école en juin, le Goûter de Noël, le stand des parents durant le cross…
Une assemblée générale se déroulera ce vendredi.
Le budget des Péquélets, cette année, est en baisse : les classes disposent d'un budget de 550€ pour les sorties et de 150€ (petite coopérative de classe pour l'achat de petits matériels pour des ateliers cuisine ou les objets de fête de mères, les expériences de sciences etc..). Il n'y a aucune marge autre (interventions de l'Association sous le Chêne, achat de médailles et récompenses pour le cross (Mme Berne avait utilisé l'an dernier une grosse partie de son budget coopérative).
Les ressources proviennent de la subvention versée par le Sirp (elle est passée de 3 000€ à 2 500€ pour l'école et 500€ pour l'APE), de la vente de photos, des recettes des 2 tombolas… Les enseignants ne souhaitent pas demander de participation aux familles pour les sorties scolaires.
Plusieurs RPE manifestent leur intention de participer à l'APE, forts de leur expérience en maternelle. Ils ont des idées pour récolter des financements aux projets qui pourront être présentés par l'équipe enseignante.

7. Les projets :

Deux chorales (cycle 2 et cycle 3) sont dirigées par M. Thuilliez et M. Espuche. Leurs collègues les remercient pour leur investissement dans ce projet.

Les enfants du cycle 2 ont pu assister à un **spectacle théâtral,** « La grande vague » de Pearl Buck, dans le cadre du festival pour les enfants, initié et financé par la Communauté des communes.

Le mardi 15 octobre, la classe de CP-CE1 s'est rendue à la bibliothèque, pour bénéficier d'une intervention financée par la Communauté de communes autour de la **construction d'instruments de musique.** Les enfants

ont adoré. Merci à la Communauté de communes, à M. Goujon (l'intervenant), à M. Aubert pour son article paru dans le Midi libre.

Mme Juvancic remercie également la maman de Loan Merten pour son aide lors **de l'après-midi de plantation de graines** (dans le cadre du projet « Petits jardins »)

Une chorale d'enfants volontaires interprétera une chanson lors de la commémoration du 11 novembre. Mme Séverac puis Mme Forrand, qui est AESH, mais également Chef de Chœur, se sont occupées des répétitions pour l'école et M. Lichère, professeur de musique du collège, et Mme Faivre, chanteuse, des répétitions pour une classe de 6ème (projet école/collège). Les élèves qui le souhaitent, participeront à la plantation d'arbres à partir de 11h.

La classe CP-CE1 a la responsabilité d'habiller, de décorer **la boîte à livres** qui sera déposée, très bientôt, dans le champ de foire. M. Le Maire est venu la livrer en personne avec Mme Cazalis, adjointe et M. Rives, en charge des services techniques.

Les CM2 se rendront au collège, le lundi 18 novembre pour une classe, le lundi 2 décembre pour l'autre classe, afin de participer, avec des classes de 6ème, **au concours du Castor informatique.**

Les élèves des classes CE2 et CM1 participeront aux **animations Vidourle** au 2ème trimestre. M. Espuche s'est occupé d'en arrêter les dates avec l'organisme qui intervient.

L'école a déjà été contactée par les gendarmes de **la prévention routière** du secteur d'Alès pour leur intervention auprès des élèves du CM2 en avril / mai.

Dans le cadre de la liaison école/collège, les CM2 assisteront à un **spectacle théâtral** autour des fables de la Fontaine. Ce projet avait été proposé par M. Parey, Principal, lors du Conseil école/collège de juin et le Sirp a accepté d'en financer la part école pour un montant de 300€. Merci !

Les classes de CP, CE1 et Ulis vont organiser **3 journées du sport** (une par trimestre). La première aura lieu le 26 novembre (thème des jeux traditionnels).

Mme Berne a inscrit l'école, au **grand défi Vivez Bougez** : durant un mois, il s'agit de gagner des cubes « Energie », un cube est obtenu par 15 min d'activité sportive. Les parents, la famille peuvent aider à gagner des cubes d'énergie.

Un cross sera organisé en avril-mai, comme l'an dernier, par M. et Mme Berne et l'ACNA.

Il y aura des **interventions de la gendarmerie,** en cycle 3 sur les thèmes de l'égalité fille/garçon, du harcèlement et des dangers d'Internet (M. Pouillon est référent scolaire).

L'école a été retenue, avec 49 autres écoles en France, pour bénéficier **d'une sélection de jeux.** Ces jeux sont destinés au temps de récréation pour diminuer les tensions et les conflits, pour aider à l'acquisition des compétences, en dehors de la classe. Merci à Mme Pouillon qui est parvenue à inscrire notre établissement.

8. Fonctionnement du Sirp

Le Sirp a un président, M. Abrieu, qui est conseiller municipal de Quissac et un vice-président , M. Bagnoul J. qui est élu de la commune de Liouc. Chaque commune, membre du Sirp, a désigné 2 élus titulaires et 2 élus suppléants pour la représenter au sein du comité**.**
Mme Laune est Directrice de l'ALP. Le Sirp assure l'accueil des enfants la matin de 7h30 à 8h35, sur la pause méridienne et en fin d'après-midi (de 16h30 à 18h30).

Mme Seguin-Py rappelle que le Sirp assure la construction et l'entretien des bâtiments mais aussi le financement du matériel, des équipements et des fournitures.

Dans le futur projet, les locaux du Sirp seront regroupés sur le même espace du champ de foire (école maternelle/école élémentaire/ restauration/unité de production des repas)

9. Services périscolaires

1- Quid du Démarrage des Travaux de la nouvelle Ecole Maternelle : une date est-elle prévue ?

Début janvier 2020
A la date du conseil d'école, les marchés devraient être tous attribués à la mi-décembre 2019. Donc avec la période des fêtes, la date de commencement est début janvier 2020.

2- **Concernant ce futur projet, sera-t-il possible que les RPE soient informés régulièrement via leur adresse email commune ?**

Oui.
Une page est prévue sur le site internet du SIRP.
Des points seront faits au moins à chaque conseil d'école.
Une réunion d'information est prévue.

3- Certaines communes souhaitent (ou souhaitaient) quitter le SIRP.
Est-ce toujours d'actualité et cela entraîne-t-il des conséquences sur les futurs travaux de l'école maternelle et des annexes prévues (cuisine centrale) ?

Orthoux-Sérignac-Quilhan a quitté le SIRP depuis le 19 juillet 2019 sur un arrêté préfectoral mais tous les élèves continuent leur scolarité et la Préfecture a obligé le SIRP, par une injonction, à accueillir des élèves nouveaux qui auraient pu être refusés. Le départ de la commune ne remet pas en cause la réalisation des nouveaux bâtiments, Quissac assumant près de 70% des dépenses.

4-**Fonctionnement de la cantine : étant livrés chaque jour par la centrale, pourquoi devoir les inscrire une semaine à l'avance ? Lors des maladies des enfants, un certificat médical est-il réellement obligatoire pour un éventuel remboursement... Dans ce cas pourquoi 3 jours et pas deux... Ou un ?**

Le prestataire demande au SIRP de fournir nos effectifs au plus tard le jeudi de la semaine précédente. Il y a une petite marge de manœuvre en cas de maladie d'un enfant car, eux aussi doivent gérer leurs stocks et préparer les repas.
Un certificat médical de 4 jours ou plus, est bien obligatoire comme il est précisé dans le règlement intérieur.
Sans le certificat médical transmis dès le premier jour d'absence, les repas à compter du 2eme jour ne seront pas déduits.
Le SIRP ne peut pas se permettre de réduire les jours car il y a des taux d'encadrement à respecter, Il faut annuler les repas commandés car s'ils sont livrés, ils sont facturés.

5- **Fonctionnement de l'encadrement périscolaire : de nombreuses familles sont concernées par le fait que leurs enfants N'ONT PAS LE DROIT DE FAIRE LEURS DEVOIRS**. **L'équipe du SIRP évoque les directives de cohésion du Gard qui n'autorisent pas l'encadrement et l'accompagnement aux devoirs durant le temps périscolaire or, après consultation des dites directives, il n'est pas précisé que les enfants ne pourraient pas faire leurs devoirs en parfaite autonomie. Cette situation issue d'une interprétation légère des textes concerne plusieurs familles qui n'ont d'autres choix que de leurs enfants jusqu'à 18h30. Le problème a déjà été signalé,**

quels sont les recours des parents pour faire changer les choses ?
Nb: pour ces familles, l'inscription de leurs enfants à l'étude, n'est pas une solution car ces derniers n'ont pas forcément besoin du regard attentif qu'offre le surveillant de l'étude. De plus, l'inscription à l'étude est un engagement sur l'année où les enfants doivent rester une heure complète pour un coût plus important.

Le SIRP ne sait pas combien de familles sont concernées car une seule a fait un retour direct.
L'étude est surveillée et non dirigée ; l'enfant peut faire ses devoirs en toute autonomie et bénéficier d'aide s'il en a besoin. En ALP, les animatrices ne seront pas disponibles en cas de question.
De plus il n'y a pas de lieu approprié pour faire les devoirs, dans la salle ALP : les enfants jouent et font des activités. Ce n'est pas calme.
Un ALP est un lieu de loisir qui doit proposer des activités pédagogiques ludiques.
Le SIRP fait l'effort de proposer plusieurs services il est difficile de faire plus sans voir exploser les coûts de fonctionnement et donc les tarifs.
Cf instructions départementales 2019 (en attente retour de mail de la DDCS) : selon la réponse de la DDCS ,le SIRP pourra envisager de faire évoluer le dispositif mais pas cette année, car cela demande une réorganisation du service dans son ensemble.

6. M. Lincy, enseignant, demande si la gratuité de la cantine, pour certaines familles, ne peut pas être mise en place ?
Mme Seguin-Py reconnaît que ce pourrait être une piste mais des aides existent déjà pour les familles en grandes difficultés (CCAS dans les communes). Il y a 3 tarifs actuellement, la grille des prix doit être refaite prochainement, il peut être envisagé de proposer plus de tarifs en fonction du quotient familial.

Levée de la séance.